



No de résolution  
ou annotation



# CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL

---

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018, À 19 H  
TENU AU BUREAU MUNICIPAL, 134, RUE PRINCIPALE

---

À laquelle sont présents Son Honneur le maire monsieur GASTON ALLARD; mesdames les conseillères LISE A. ROMAIN, DEBBIE LAPORTE, CHRISTINE FRANCOEUR et NATHALIE DENAULT messieurs les conseillers PIERRE VAILLANCOURT et GAÉTAN GRAVELINE, formant quorum sous la présidence du maire.

Secrétaire d'assemblée : MARTINE DUROCHER

Également présents : Renée Lance et 3 citoyens

---

## ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PLAN TRIENNAL 2019-2020-2021
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019
6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2019-2020-2021
7. ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2019
8. TAUX D'INTÉRÊT PERÇU SUR TAXES EN ARRÉRAGES
9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

---

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

---

---

### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

---

Après constatation du quorum, monsieur le maire GASTON ALLARD souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de l'assemblée.

---

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

2018-12-309

Il est proposé par LISE A. ROMAIN  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PLAN  
TRIENNAL 2019-2020-2021

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES		
	Prévu 2018	Budget 2019
<b>REVENUS</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Taxes	1 371 021	1 318 400
Paiements tenant lieu de taxes	62 804	62 300
Transferts	558 736	490 900
Services rendus	141 771	138 100
Imposition de droits	8 652	15 800
Amendes et pénalités	6 798	1 200
Revenus d'intérêts	45 535	20 900
Autres revenus	18 513	2 000
	<b>2 213 830</b>	<b>2 049 600</b>
<b>Investissement</b>		
Transferts	74 587	681 300
	<b>74 587</b>	<b>681 300</b>
<b>Revenus</b>	<b>2 288 417</b>	<b>2 730 900</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Administration générale	378 190	496 400
Sécurité publique	134 338	148 200
Travaux publics	291 857	310 800
Hygiène du milieu	624 105	616 000
Santé et bien-être	120 403	135 700
Aménagement, urbanisme et développement	24 544	47 500
Loisirs et culture	72 874	75 800
Frais de financement	61 442	45 100
	<b>1 707 753</b>	<b>1 875 500</b>
<b>Investissement</b>		
Administration générale	6 501	1 000
Sécurité publique	-	88 500
Travaux publics	48 309	726 000
Hygiène du milieu	98 068	608 600
Santé et bien-être	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	-	-
Loisirs et culture	24 373	265 200
	<b>177 251</b>	<b>1 689 300</b>
<b>Charges</b>	<b>1 885 004</b>	<b>3 564 800</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>403 413</b>	<b>(833 900)</b>



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE**

	Prévu 2018	Budget 2019
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>403 413</b>	<b>(833 900)</b>
Moins: revenus d'investissements	(74 587)	(681 300)
Plus: charges d'investissements	177 251	1 689 300
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice</b>		
<b>avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>506 077</b>	<b>174 100</b>

**CONCILIATION A DES FINS FISCALES**

**Financement**

Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	-
Moins: Remboursement de la dette à long terme	(94 064)	(81 300)
	<b>(94 064)</b>	<b>(81 300)</b>

**Affectations**

Moins: Activités d'investissement	(102 664)	(1 008 000)
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	605 851	915 200
Excédent de fonctionnement affecté	-	-
	<b>503 187</b>	<b>(92 800)</b>
	<b>409 123</b>	<b>(174 100)</b>

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>915 200</b>	<b>-</b>
---	----------------	----------

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION  
2019-2020-2021**

	2019	2020	2021	Mode de financement prévu
<b>ADMINISTRATION</b>				
Équipement de bureau et ameublement	1 000 \$	1 500 \$	1 500 \$	Surplus non affectés
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>Sécurité civile</b>				
Sécurité Génératrice (centre de coordination PMU)	18 010 \$			Surplus non affectés
<b>Incendie</b>				
Service rendu par d'autres municipalités	10 490 \$			Surplus non affectés
Équipement - Compresseur à air	60 000 \$			Surplus non affectés
Véhicule - Camion à feu	-	100 000 \$	100 000 \$	Surplus non affectés
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>				
<b>Véhicule et équipement</b>				
Achat pièce d'attache pour la niveleuse	15 000 \$			Surplus non affectés
Souffleuse pr Bobcat	10 200 \$			Surplus non affectés
GPS	10 000 \$			Surplus non affectés
Inter	50 000 \$			Surplus non affectés
Autres				Surplus non affectés



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE**

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**  
**2019-2020-2021**

	2019	2020	2021	Mode de financement prévu
<b>Atelier municipal</b>				
Rénovation de l'atelier municipal/Caserne	30 000 \$			Surplus non affectés Subvention
Construction d'un nouvel atelier et garage municipal	200 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	Règlement d'emprunt-Subv.-Surplus non affectés
<b>Amélioration des rues</b>				
Développement du territoire secteur rue Francoeur	100 000 \$			Surplus non affectés
Projet TECQ: Priorité 4: Voirie locale Proudfoot	66 662 \$			Subvention TECQ
Projet Transport actif				Surplus non affectés
Rue Principale entre Romain et Russell	996 \$			Subvention du MTQ
Rue Romain entre PPJ et Principale Ouest	1 493 \$			pour 51 557 \$
Rue Proudfoot entre Principale O et Aubrey	170 924 \$			
Rue Dempsey entre PPJ et rue Principale E	70 725 \$			
<b>Asphaltage</b>				
Rue Rivet		60 000 \$		Surplus non affectés
Rue Dempsey (de Principal à Rivet)				Surplus non affectés
Rue Sauriol				Surplus non affectés
<b>Drains pluviaux</b>				
Rue Gervais		6 000 \$		Surplus non affectés
Rue Bryson		4 000 \$		Surplus non affectés
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
<b>Usine d'eau potable</b>				
Usine eau potable - prise d'eau et mise à niveau	100 041 \$	100 000 \$	100 000 \$	Surplus non affectés
Projet TECQ: Priorité 1: Eau potable	10 378 \$			Subvention TECQ 10 378 \$
<b>Usine d'épuration</b>				
Projet TECQ: Priorité 1: Assainissement des eaux	498 181 \$			Subvention TECQ 498 181 \$
Aqueducs et égouts				
Rue Rivet		15 000 \$		Surplus non affectés
<b>Matières résiduelles</b>				
Achat d'un camion pour la collecte des matières résiduelles				Charges de fonctionnement
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>				
Politique familiale	11 150 \$			Charges de fonctionnement Subv.Ministère Famille 5 250 \$
<b>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</b>				
Révision du plan et règlement de zonage			20 000 \$	Surplus non affectés
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
<b>Bibliothèque</b>				
<b>Parc</b>				
Panneaux d'interprétation	6 000 \$			Surplus non affectés
Toilettes publiques	50 000 \$			Surplus non affectés Subvention
Jeux d'eau	126 600 \$	13 400 \$		Surplus non affectés Subvention



No de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION  
2019-2020-2021

	2019	2020	2021	Mode de financement prévu
<b>Descentes de bateaux et quais</b>				
Projet: Accès au plan d'eau pour la pêche récréative				Surplus non affectés
Volet A: Accès au plan d'eau	53 000 \$			Subvention MFFP 29 600 \$
Volet B: Station de nettoyage d'embarcations	29 600 \$			
Quai supplémentaire		35 000 \$		Surplus non affectés
Toilettes publiques				Subvention Surplus non affectés Subvention
<b>TOTAL</b>	<b>1 700 450 \$</b>	<b>434 900 \$</b>	<b>321 500 \$</b>	

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019

2018-12-310

Il est proposé par NATHALIE DENAULT  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal adopte les prévisions  
budgétaires 2019, telles que présentées.

ADOPTÉE

2018-12-311

Il est proposé par NATHALIE DENAULT  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les conseillers du village de Fort-Coulonge  
acceptent une majoration de la rémunération  
afin de tenir compte de l'imposition des  
allocations en 2019 au niveau fédéral. De plus  
les conseillers acceptent une augmentation de  
2 % ;

**QUE** les membres du conseil municipal du village de  
Fort-Coulonge acceptent une augmentation  
des salaires des employés (cols bleus, cols  
blancs, DG et concierge) de 2 % ;

**QUE** les membres du conseil municipal acceptent  
l'ajout du plan dentaire à l'assurance collective  
des employés.

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2019-2020-2021

2018-12-312

Il est proposé par PIERRE VAILLANCOURT  
Et résolu à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE**

**QUE**

le conseil municipal adopte le plan triennal  
2019-2020-2021, tel que présenté.

ADOPTÉE

---

**7. ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2019**

---

**2018-12-313**

Il est proposé par GAÉTAN GRAVELINE  
Et résolu à l'unanimité

**TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019**

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation  
prévisionnel est de 1 318 400 \$ divisé par l'évaluation des immeubles  
imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale  
soit de 59 361 200 \$.

1 318 400 \$ divisé par 59 361 200 \$ = 2,221 / 100 \$

La proportion médiane du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2019  
est de 100 % ;

Le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2019 est  
de 1,00.

**TAUX DES TAXES EN VIGUEUR POUR 2019**

Taxe foncière générale	0,6000 \$ / 100 \$
Eau	402 \$ / l'unité
Égouts	238 \$ / l'unité
Déchets domestiques	109 \$ / l'unité
Recyclage	25 \$ / l'unité
Sécurité publique	200 \$ / l'unité
Contrôle des moustiques	157 \$ / l'unité
Enlèvement de la neige	102 \$ / l'unité
Loisirs et culture	108 \$ / l'unité

ADOPTÉE

---

**8. TAUX D'INTÉRÊT PERÇU SUR TAXES EN ARRÉRAGES**

---

**2018-12-314**

Il est proposé par CHRISTINE FRANCOEUR  
Et résolu à l'unanimité

**QUE**

le taux d'intérêt applicable (2019) trente (30)  
jours après facturation est de 0,7500 % par  
mois (9 % par année).

ADOPTÉE

---

**9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**2018-12-315**

Il est proposé par PIERRE VAILLANCOURT  
Et résolu à l'unanimité

**QUE**

l'ordre du jour étant épuisé, le président  
déclare la clôture de l'assemblée à 19 h 24.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL**  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

Président

Secrétaire

Gaston Allard,  
Maire

Martine Durocher  
Directrice générale/Sec. Trésorière

« Je, Gaston Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».